

ENLÈVEMENT DE TOURISTES PRÈS DE LA FRONTIÈRE ALGÉRO-TUNISIENNE

Les autorités autrichiennes confirment

L'enlèvement de deux touristes autrichiens par des terroristes d'Al-Qaïda au Maghreb en Tunisie et «transférés» vers l'Algérie a été confirmé par les autorités autrichiennes. Hier, un porte-parole du ministère autrichien des Affaires étrangères a indiqué à la radio nationale ORF que «l'Autriche avait demandé à l'Algérie et à la Tunisie de ne pas intervenir militairement pour protéger la vie des otages».

Abder Bettache - quant cet enlèvement diffusé sur Internet, Al-Qaïda avait averti que «toute tentative d'intervention militaire de l'Algérie mettrait en danger la vie des deux Autrichiens», laissant entendre que les deux otages se trouvent dans ce pays.

Dans un enregistrement diffusé lundi dernier par la chaîne de télévision satellitaire du Qatar Al-Jazira, un porte-parole d'Al-Qaïda au Maghreb, Salah Abou Mohammad, a indiqué que son groupe avait «kidnappé le 22 février en Tunisie un couple autrichien», qu'il a identifié comme Wolfgang Ebner et Andrea Kloiber. «Ils sont en bonne santé et sont

bien traités», a-t-il assuré. Selon la presse autrichienne d'hier, le couple avait donné signe de vie pour la dernière fois le 18 février, en appelant depuis Tataouine (sud-est tunisien), Bernhard Ebner, fils de Wolfgang Ebner, spécialiste allemand du désert. Il devait rappeler le 25, mais ne l'a



Les deux touristes autrichiens.

pas fait. C'est alors que la famille a prévenu les autorités. Le quotidien *Die Presse* a rapporté hier qu'Interpol aurait été alerté.

Les deux touristes avaient embarqué de Gênes, en Italie, pour Tunis le 9 février sur un ferry avec leur 4x4 bleu et deux bergers allemands. Ils ont retiré de l'argent le 12 à Gafsa (centre ouest) et le 14, le couple se trouvait à Kébili, dans le Sahara tunisien.

Pour rappel, cet affaire de kidnapping de touristes étrangers rappelle celle qui a eu lieu en 2003.

Il a fallu l'intervention des forces de sécurité algériennes pour faire libérer des otages occi-

dentaux enlevés par le GSPC. Dix-sept de ces 32 touristes suisses, allemands et néerlandais avaient été libérés au nord de Tamanrasset (extrême-sud algérien) par l'armée algérienne.

Quatorze autres otages avaient été libérés le 18 août suivant au Mali dans la région de Kidal, après des tractations et le versement par Berlin d'une rançon de près de 5 millions d'euros, selon des informations jamais confirmées officiellement.

Une otage allemande avait trouvé la mort dans le désert, fin juin, des suites d'une insolation.

Le principal instigateur de cette prise d'otages spectaculaire était le terroriste Amari Saïfi, dit Abderrazak El Para, arrêté au Tchad en 2004 et remis à l'Algérie, où il est depuis en détention, dans l'attente d'un procès annoncé et remis à une date ultérieure à plusieurs reprises.

A. B.

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

Peine capitale pour l'émir Bétitraoui et ses huit complices

Continuant sa session 2008, le tribunal criminel de Boumerdès a prononcé hier son verdict contre l'émir de la katibat El Feteh, Bétitraoui Omar, et contre chacun de ses 8 complices, la peine capitale.

La justice accuse ces terroristes du GSPC Al Qaïda Maghreb de constitution de bande armée, d'assassinats et divers autres crimes liés à l'insurrection des islamistes armés. Les condamnés sont considérés en état de fuite. Dans ce groupe qui avait activé sous les ordres de Bétitraoui, trois d'entre eux ont été éliminés il y a quelques semaines par les services de sécurité.

Il s'agit de Abdi Abdi, abattu dans les environs de la commune de Leghata (daïra de Bordj-Menaïel) il y a moins d'une quinzaine de jours, de Tikhberine Kamel, éliminé sur les hauteurs de Tidjelabine durant le mois de Ramadan 2007, et d'Ould Amri Sofiane, neutralisé très récemment dans la même localité. Le sort du reste de cette seriate demeure pour l'heure inconnu. Quant au chef de ce qui reste de cette phalange, il court toujours, mais sans ses acolytes les plus dangereux, il finira sûrement par refaire surface. Natif de Corso, Bétitraoui, qui a rejoint le GSPC à sa création en 1998, a pu faire des recrutements lui

permettant de commettre plusieurs crimes dont la liste serait longue à énumérer. Ce groupe a malheureusement un lourd bilan macabre à son actif. Ce sont les terroristes de cette phalange qui ont assassiné deux dirigeants d'un club sportif de la ville de Corso. Ils sont les instigateurs et les exécutants de plusieurs autres assassinats de policiers, gardes communaux et Patriotes. Ils ont, par ailleurs, commis une douzaine d'attentats à l'explosif dans les régions de Tidjelabine à Rouiba en passant par Boumerdès-Boudouaou, Boudouaou-El-Bahri et Réghaïa.

L. H.



Justice est faite.

Photo : Samir Sid

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'UNION DES SAGES-FEMMES AU FORUM D'EL MOUDJAHID :

«Nous rejetons tout mouvement de grève»

Intervenant hier au forum d'El Moudjahid, M^{me} Guerrouche, secrétaire générale de l'Union nationale des sages-femmes algériennes (UNSAFA), a déclaré que le syndicat des sages-femmes «rejette tout mouvement de grève et est satisfait de la mouture du nouveau statut particulier de la profession». L'invitée d'El Moudjahid dira même que son syndicat appelle les sages-femmes à ne pas faire grève arguant qu'elles ne font pas partie du corps paramédical.

Fustigeant les syndicats autonomes, l'intervenante fera un véritable réquisitoire et ira jusqu'à dire que ces derniers (les syndicats autonomes) «n'ont rien compris puisqu'ils parlent uniquement de grille des

salaires alors que notre syndicat a fait des propositions concrètes». Parlant de l'infraction à la loi concernant le recours à la grève par les paramédicaux, M^{me} Guerrouche dira qu'«on n'a plus besoin de faire grève en 2008». S'agissant du Snapap et du syndicat des paramédicaux qui menacent les sages-femmes pour qu'elles adhèrent à leur mouvement syndical, elle dira : «L'adhésion est libre, nous avons donc introduit une procédure en justice et nous sommes contre la dilution de la profession de sage-femme dans le paramédical.»

Les présentes aborderont, pour leur part, les difficultés vécues par les représentantes de cette profession sur le terrain et qui sont «dévalorisées par rapport aux

autres professions médicales et disposent de peu de moyens pour accomplir leur travail, en plus d'une formation aléatoire».

M^{me} Guerrouche a déclaré, à cet effet, que les plaintes pleuvent contre les sages-femmes sur tout le territoire national et qu'une sage-femme sur deux a été interpellée par la justice. Elle soulignera, en outre, que le code pénal de 2006 rend encore plus difficile les choses puisqu'il prévoit une sanction pénale identique à celle contre des professeurs chefs de service.

Chose que beaucoup de sages-femmes ignorent, selon elle. Elle évoquera, en outre, le dilemme que vivent au quotidien les sages-femmes concernant notamment l'évacuation des patientes. «Il est claire-

ment stipulé que nous devons accompagner la femme qui présente des complications alors que nous ne pouvons assurer sa prise en charge notamment sans moyen.

Qui nous remplacera à la structure de santé lors du transfert de la malade ?» s'interroge M^{me} Guerrouche. Il existe actuellement 10 000 sages-femmes en Algérie dont 1 000 n'exercent pas et 500 actives dans le secteur privé.

Pour ce qui est de la nouvelle mouture du statut particulier, M^{me} Guerrouche précise que le plan de carrière actuellement de deux grades passera à quatre grades. Chaque grade sera doté de trois spécialités.

F.-Z. B.